

Casim21 Chenôte : la sécurité des deux-roues

le 22/06/2012 à 05:00 Vu 13 fois



Le président en compagnie d'adhérents de la Casim. Photo Frédéric Vaussard

L'association Casim21 (Chaîne d'amitié pour l'information et la sécurité des motards de la Côte-d'Or) a organisé dimanche matin, sur le parking du centre commercial Les Géants à Chenôte, une séance de cours de perfectionnement à l'adresse. Tous les membres du club y étaient conviés par le président Claude Schuwer. Bien connue du côté de Seurre, son association espère connaître le même développement sur Dijon et les environs. C'est pourquoi elle commence à pratiquer ce genre d'opération de sensibilisation qui vient en complément des actions de prévention des professionnels de la Sécurité routière.

Comme le souligne son président, la Casim s'est fixée pour but, dès sa création il y a quatre ans (depuis 1981 en France), la prévention des accidents et la sécurité des motards et autres conducteurs de motocycles, par l'information, l'éducation et la formation.

Pour y parvenir, elle met en place des cours de perfectionnement moto (CPM) avec l'aide de bénévoles compétents, tels que professionnels de la conduite (directeurs et moniteurs de moto-écoles), pilotes, membres adhérents ayant passé avec succès les examens prévus, ainsi que par des policiers, des gendarmes motocyclistes appartenant aux brigades motorisées.

Ces stages permettent aux participants d'approfondir leurs connaissances pratiques et théoriques de la moto, mais aussi mécanique. La devise de la Casim est simple : « La sécurité vécue comme une passion ».

La Casim revient à Chenôte, rue de Longvic, ces vendredi et samedi, pour participer au "Carrefour de la sécurité routière" organisée par la préfecture.

Info Tél. 06.03.15.41.06 ou 06.86.91.58.15.